

MOTION

SUR L'ORIENTATION FÉMINISTE DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE ET LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le Syndicat de la magistrature a fait le choix de créer en 2023 un groupe de travail sur les violences sexistes et sexuelles dans l'institution judiciaire. Il prend ainsi part à un mouvement plus large de prise de conscience par tous types de structures (associations, partis politiques, syndicats, écoles et universités) de la nécessité de s'attaquer aux violences sexistes et sexuelles en leur sein.

Il lutte contre les violences sexistes et sexuelles en tant que manifestation des rapports de domination systémiques que notre organisation s'attache à dénoncer depuis sa création.

Le Syndicat de la magistrature inscrit son action dans les luttes féministes et le combat contre le patriarcat.

Le Syndicat de la magistrature s'engage à mener une réflexion et des actions dans une perspective intersectionnelle. À cette fin, le syndicat se dote d'outils et de moyens concrets.